

Compte-rendu de la 39^e matinée d'entretien du cimetière ancien de Donibane Garazi

Le 2 mai 2026

Associations Terres de Navarre et Lauburu

Ce jour-là, notre intervention s'est orientée vers trois directions.

Tout d'abord, le nettoyage de la végétation indésirable autour des tombes de la zone est du cimetière. Lierre et jeunes pousses de frênes ou de tulipier de Virginie commencent déjà à se répandre en ce début de printemps. Et il vaut mieux intervenir assez tôt, voire à titre préventif tant que les tiges sont de petite taille, au risque d'avoir beaucoup plus de travail si l'on tarde davantage. Aussi deux d'entre nous se sont attachés à réaliser ce travail qui sera à poursuivre ultérieurement sur d'autres périmètres du cimetière.



La petite tombe entourée de grille du jeune Jean Marie Emile Duvignau était de guingois et penchait sérieusement. Nous l'avons remise d'aplomb. Précédemment en 2025, la grille qui l'entoure avait été ressoudée, partiellement dérouillée et repeinte en noir. En la déplaçant, nous avons constaté que cette tombe est constituée d'un coffret en pierre dont le couvercle scellé est posé sur un socle assez épais et plus large. Les restes de l'enfant sont évidemment dans le coffret. L'enfant est décédé en mars 1896 alors qu'il avait à peine deux jours. Ses parents ont inscrit en épitaphe : « *Cher ange, priez pour nous* ».



La troisième opération a porté sur un projet que nous nourrissions depuis plusieurs mois : matérialiser les axes principaux de circulation du cimetière à l'aide de fragments de tombes. Tous proviennent du nouveau cimetière de St-Jean où la mairie était intervenue il y a six ou sept ans. Elle avait enlevé un nombre important de tombes tombées en déshérence, pour faire de la place dans le premier tiers ouest de ce cimetière. Les croix pour la plupart brisées et du début du XX^e siècle, avaient ensuite été stockées au dépôt municipal. Certaines dalles, sciées dans le sens de la longueur furent réutilisées par les services techniques pour réaliser des bancs dans les rues et places de Donibane Garazi et même un escalier au vieux cimetière. Comme chacun sait, cela fit tousser plusieurs d'entre nous et même suscita quelques vagues, mais nous en avons pris acte.



A notre demande, les services municipaux ont bien voulu déposer nombre de ces morceaux de croix et dalles dans le cimetière ancien. Nous en avons déjà installé pas mal afin de créer plusieurs chemins en pas japonais. Ce 2 mai, nous avons implanté cinq morceaux de croix navarraises en grès rose et tracer ainsi une allée qui démarre à l'escalier central, puis fait un coude et traverse la zone est du cimetière. En toute modestie, l'ensemble nous paraît assez réussi.

Nous poursuivrons cette démarche de réemploi lors de notre prochaine matinée d'entretien qui aura lieu le **samedi 6 juin** de 9h à midi.

+ Si vous connaissez des personnes désireuses de recevoir les comptes-rendus ou de participer à nos chantiers, veuillez nous indiquer leur adresse mail pour que nous les contactions.

+ Nous rassemblons toutes les informations disponibles concernant le cimetière : documents, photos, anecdotes, concernant les défunts et leurs familles, l'histoire des monuments et du site, son évolution, etc. Vous pouvez nous les communiquer à l'adresse suivante : hilerria@terresdenavarre.fr

Aintzinetik milesker.

Intervention au cimetière de Bustince le 25 avril



L'association Lauburu poursuit toujours son travail d'inventaire général du patrimoine funéraire ancien du Pays Basque Nord, entamé il y a plusieurs décennies. Elle est récemment intervenue au cimetière de Bustince et elle a sollicité plusieurs d'entre nous pour déplacer le 25 avril quelques croix et tombes

discoïdales, certaines datées du XVII^e siècle. Il y a quelques années, elles avaient été malencontreusement collées au mur de clôture du cimetière. D'où l'impossibilité de lire une des faces de chaque monument. Nous les avons donc réinstallées de façon plus harmonieuse. Trois d'entre elles sont disposées en quart de cercle, sur un périmètre triangulaire, entre deux caveaux. Nous avons implanté les autres près du mur nord de l'église. Autrefois, placer les tombes au plus près de l'église, était un endroit recherché par les habitants. Dans une vidéo, le Père Marcel Etchehandy explique que cela correspondait à un désir des croyants : les ossements des défunts étaient lavés par l'eau du ciel qui au préalable avait ruisselé sur le toit de l'église. Tout un symbole dont la portée rituelle n'échappe à personne. Nous avons tenté aujourd'hui de reprendre cette logique.



A l'initiative de Joritz Larraza, le « *monsieur patrimoine* » de Baigorri, plusieurs croix navarraises ont commencé à être peintes. Il compte poursuivre ce travail sur plusieurs dalles. Deux d'entre elles sont particulières et font l'originalité de Buztinze : elles comportent en leur centre une petite grille en fer forgé. Semble-t-il, cela permettait à l'âme du défunt de monter au ciel. Une explication sous toutes réserves, tant l'évocation des âmes des morts, « *arima erratiak* » en euskara, demeure mal connue et peu explicitée dans la société basque d'hier.

Pantxika Maitia, journaliste de télévision à Kanaldude, est venue nous filmer et nous interviewer ce 25 avril. Nous attendons avec impatience son reportage. Le maire de la commune est également passé nous saluer et nous avons reçu la visite de Martta Lako, enseignante en basque à Larceveau : elle réalise avec ses élèves un remarquable travail de transmission culturelle autour de l'art funéraire basque et les rituels qui l'accompagnent.

Juchés sur un piton rocheux, l'église et le cimetière de Buztinze sont un lieu assez exceptionnel en Basse-Navarre, nous vous invitons à le visiter, de préférence le matin ou le soir, « *en ce vieux pays, comme dirait le poète André Frénaud, qui n'est plus assez vivant pour nous interdire de le rêver si tendre. Où déjà s'éteignent les derniers foyers à pain, s'éloignent les dernières fumées d'herbes. Vieux pays qui nous offrait dans tous ses jardins le délicat parfum de l'aubépine blanche* ».

Restauration de la chapelle d'Oilarandoi à Baigorri

Le 4 mai sera une journée faste pour la chapelle d'Oilarandoi, un lieu aussi mythique que grandiose qui domine la vallée de Baigorri. Ce jour-là, Joritz Larraza mettra en oeuvre une importante séance de travaux d'entretien et de restauration de cet édifice religieux, si cher au cœur du regretté Michel Oronoz qui l'évoque au fil des pages dans ses nombreux livres. Le lecteur curieux trouvera en fin de ce document, un court article historique sur ce monument. Il a pour auteur le curé-doyen J. Olhagaray qui le publia en 1953 dans la revue Gure Herria.



A Luzaide-Valcarlos

Lors de la fameuse fête des volants qui a lieu chaque jour de Pâques à Luzaide-Valcarlos, nous avons eu plaisir de visiter, au centre du village, un petit Centre d'interprétation consacré à la bataille de Roncevaux. Il présente cet événement historique, les traces parvenues jusqu'à nous ainsi que son contexte. Le paradoxe veut que cette bataille mémorable qui constitue le fait historique le plus célèbre

de notre région, ne soit nulle part sérieusement évoquées, hormis à Luzaide. Le monastère de Roncevaux n'y fait que brièvement allusion.

Le centre de Valcarlos présente aussi les différents personnages des volants et autres danseurs traditionnels, ainsi qu'un ensemble d'objets sur la vie quotidienne du village au siècle dernier : cuisine, objets de culte populaire, outils, etc. Faisant aussi fonction d'Office du tourisme, il ouvre ses portes tous les jours, sauf le lundi et le mardi.

Nos amis souletins d'Ikertzaleak

Pour finir, un article paru récemment dans Sud ouest et qui évoque les travaux et les recherches de l'association Ikertzaleak en faveur du patrimoine souletin.

MAULÉON-LICHARRE

L'association Ikerzaleak poursuit son travail de mémoire sur le patrimoine souletin

Réunie en assemblée générale à Mauléon-Licharre, l'association Ikerzaleak a dressé le bilan d'une année dense, marquée par une activité soutenue autour de l'histoire et du patrimoine souletin.

La réunion s'est ouverte par un hommage à Robert Espelette, disparu en décembre 2025, salué pour son engagement dans les recherches historiques locales et la valorisation du patrimoine de Montory.

Dans son rapport moral, Robert Elisondo a rappelé que l'association reste active malgré un renouvellement lent des bénévoles. « Notre territoire continue à offrir de nouveaux sujets, de nouvelles archives et de belles rencontres », a-t-il souligné.

Les conférences publiques rencontrent toujours un fort succès, avec des salles souvent pleines dans plusieurs villages de Soule. L'association multiplie aussi les visites guidées, les interventions scolaires et les collaborations locales.

Cahier sur les ouvriers italiens

Derrière cette visibilité, un important travail de fond se poursuit. Plusieurs recherches sont menées autour de l'archéologie, des archives et de l'histoire locale. Des milliers de documents sont photographiés, scannés, classés et inventoriés. Cer-



Les membres du bureau d'Ikerzaleak ont présenté un bilan positif lors de l'assemblée générale de l'association. C. H.

tains fonds nécessitent aussi un travail de traduction complexe, notamment depuis l'espagnol ancien.

Parmi les projets avancés figure la prochaine publication d'un cahier consacré aux ouvriers italiens venus travailler dans les forêts de Soule, du Barétous et de Basse-Navarre, mais aussi l'étude du fonds Duhalt et des archives du colonel d'Arhampé, qui éclairent l'histoire militaire et frontalière de la Soule.

Sur le plan financier, l'association

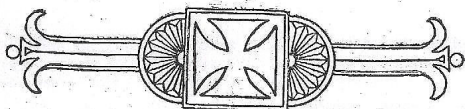
présente un budget équilibré avec un léger excédent. Les ventes de livres progressent, tandis que le bénévolat reste essentiel au fonctionnement.

Le bureau sortant a été reconduit à l'unanimité. Les membres ont également évoqué les incertitudes autour du projet d'antenne du Musée basque à Mauléon-Licharre, toujours en attente d'avancées concrètes.

Caroline Herrera

Arnaud Duny-Pétre

+ L'article sur la chapelle d'Oilarandoi et quelques photos de monuments funéraires à Bustnce.



Gure Nanie 1953
Ossès - chemin 3

Oilazandoy

Sur la rive droite de la Nive des Aldudes, à mi-route de Saint-Etienne-de-Baigorry et de Banca, surplombant de quelques centaines de mètres le paysage environnant, s'élève dans sa robe neuve, une construction qu'une croix plantée sur le sommet fait reconnaître au premier coup d'œil pour une chapelle. La population si chrétienne de Baigorry, sous l'impulsion de son curé, a voulu restaurer des murs dont les ruines étaient un spectacle douloureux pour les âmes attachées aux belles et nobles traditions. Ces pierres sont chargées de passé. Le monument qui se dressait là, a tenu dans la vie religieuse du pays baigorrien une place importante. Ce sera accomplir une œuvre de justice en même temps que satisfaire une curiosité légitime que de tenter une reconstitution, au moins fragmentaire, de son histoire.

ORIGINES

On était au 18 avril 1706. La Cour générale de la Vallée (assemblée ouverte à tous les habitants des onze localités (1) composant le petit Etat) se tenait devant l'Eglise d'An-

(1) Lasse, Ascarat, Sarhouette, Anhaux, Irouléguy et Baigorry comprenant Saint-Etienne, Leisparis, Bastide, Oticoren, Occos et Guermiette.

— 170 —

il exige seulement que ceux-ci descendent les dimanches et jours de fête célébrer avec lui les offices dans la paroisse. Cette ouverture est acceptée volontiers.

Tour à tour, et pendant de nombreuses années, les Sieurs de Lambert, Gachatéguy, Doxalde, Iribarne, Ainciburu, Jaxutéguy, Narbaiz, Etcheverry « tous, prêtres du lieu de Saint-Etienne » assureront le service de la chapelle. L'abbé Matchy, originaire lui aussi d'un quartier de Baigorry, ira à Oilarandoy quatorze fois entre 1748 et 1792.

Le clergé du lieu n'avait pourtant pas le monopole de cette fonction. Il arrivera d'assez bonne heure que des ecclésiastiques étrangers à Baigorry demandent à s'en charger, ce qui semblerait établir qu'un certain choix présidait au recrutement.

C'est ainsi qu'en 1740, un Sieur Aldaxlabary « prêtre d'Irouléguy, vicaire à Bardos » — son poste ne lui plaisait-il pas, ou voulait-il simplement respirer pendant quelque temps l'air natal du pays ? — fait connaître aux Sieurs Jurats qu'il voulait aller à la chapelle et s'était même engagé à se rendre à l'assemblée de Berrogain « pour traiter et conférer sur le susdit sujet; à quoy n'ayant pas satisfait » un autre prêtre « le Sieur Jaxutéguy » d'Occos est désigné à sa place.

Le 4 Mai 1749, la Vallée reçoit un message de Noguez Insaurspe « prêtre d'Ascarat, a présent résidant à Larressore », qui promet de remplir l'emploi. Et voici que quelques jours plus tard, le 15 Mai, le même postulant fait savoir qu'il compte s'adjoindre un confrère « le Sieur Harispe, prêtre d'Ascarat lui aussi « actuellement au couvent de Larressore; « après qu'il aura fini son temps ». Si nous comprenons bien ce texte, ces deux solliciteurs avaient une sanction disciplinaire à purger au Petit Séminaire diocésain. On passa outre à cette particularité pour l'abbé Noguez, la défaillance ayant pu être vénielle et ce genre de pénalité étant fort usité jadis. Son confrère n'ayant pas purgé sa peine assez à temps se fit remplacer par un « Sieur Goyenette » prêtre lui aussi d'Ascarat.

Le 5 Mai 1764, le « Sieur Etcheber, prêtre d'Anhaux » — récemment ordonné sans doute — s'offre pour aller à la chapelle « se réservant, au cas que Monseigneur

— 169 —

hau, lieu ordinaire de ses réunions. A un moment donné de la délibération, coupant le silence qui vient de s'établir, une voix surgit et s'impose aussitôt à l'attention : Voilà deux ans, crie-t-elle, que la grêle sème ses ravages dans notre contrée. Il faut empêcher le retour du fléau, désarmer la justice du ciel, nous en remettre à la vertu des pratiques religieuses usitées en pareil cas. « Il serait donc nécessaire d'établir un ermitage à la montagne d'Oila- » randoy pour bénir l'air, et apaiser par ce moyen la « colère de Dieu ». La motion n'ayant pas été soumise à l'examen préalable des « hameaux » (les centres habités) on décide de provoquer à ce sujet un plébiscite général.

Le résultat ne pouvait être douteux. L'esprit de foi qui animait ces populations faisait présager une réponse favorable. Elle vint, unanime, le 9 mai et fut accueillie avec joie. Aussitôt, la diète populaire se met en devoir de passer à l'exécution. Une fondation religieuse est nécessairement du ressort de la hiérarchie ecclésiastique; l'initiative des Baigorriars relevait d'autant plus de l'autorité épiscopale qu'en réalité, avec la bénédiction de l'air, le programme de cet appel au Maître suprême comportait la célébration du sacrifice de l'autel et l'érection d'une chapelle. L'assistance arrête donc les résolutions suivantes: on demandera à Mgr l'Evêque la permission de créer cet ermitage avec sanctuaire, la faculté de dire des messes par un prêtre approuvé, et on priera Son Excellence de mettre l'œuvre sous le vocable d'un saint de son choix.

Le silence que gardent désormais les Registres sur cet établissement laisse croire que la démarche eut plein effet et que là-haut s'érigea sans tarder l'oratoire souhaité, avec le logis des desservants.

QUI ETAIENT CES DESSERVANTS ?

Pour les premiers temps, nous ne trouvons aucune indication à cet égard. Le 24 mai 1730, voici des données intéressantes. Ce jour-là, l'assemblée plénière est saisie d'une proposition émanée de M. de Saint-Martin d'Echaus, curé de Saint-Etienne-de-Baigorry. Le digne pasteur, cédant à une impulsion généreuse, offre d'assurer pendant ce printemps et cet été — le ministère d'Oilarandoy ne s'exerçait que de Mai ou Juin à Octobre — le service de l'ermitage à tour de rôle avec les prêtres de l'endroit :

— 171 —

l'Evêque de Bayonne, veuille le placer pour *vicarier* ou autrement pendant ce temps, de mettre un autre à sa place. »

En 1772, personne ne s'étant présenté pour assurer le service de l'ermitage, un « étranger » fait des propositions « moyennant que la Vallée lui assure pour neuf ans la chapellenie d'Oilarandoy » ; l'assemblée ne les accepte pas et désigne le « Sieur Harispe, prêtre d'Ascarat. »

Mêmes difficultés en 1776; on demande au Curé de Saint-Etienne de chercher « un moine et la permission de l'Evêque », mais une fois de plus, l'abbé Matchy se dévoue et grimpe à l'ermitage.

Le « Sieur de Lascor » de Lasse assurera lui aussi le service de la chapelle pendant neuf ans. Notons enfin parmi les ermites d'Oilarandoy : en 1732, Minondo, d'Irouléguy — en 1737, Arretche d'Irouléguy aussi — en 1739, Etcheberry, de Saint-Just — en 1744, Diparaguerre Etchenique, de Sarhouette — en 1767, Pierre de Coder, de Saint-Jean-Pied-de-Port — en 1775, Dirosbehère et Irigois, d'Ossès, présentés par « le Sieur de Salha » — en 1786, d'Uhide, vicaire à Saint-Jean-le-Vieux — en 1787, le même d'Uhide, vicaire maintenant à Bussunaritz — en 1788 et 1789, Istillart, de Bidarray (1).

En septembre 1792, avant de quitter pour toujours l'ermitage d'Oilarandoy, le chapelain renouvella une dernière fois les bénédictions liturgiques qui pendant 84 ans, avaient protégé les blonds épis et les pampres dorés de la Vallée de Baigorry contre vents et tempêtes.

EN QUOI CONSISTAIENT LES FONCTIONS DES DESSERVANTS DE LA CHAPELLE ?

Lors de l'assemblée où il fut décidé de bâtir un oratoire à Oilarandoy (18 Avril 1706), on indique clairement que c'est : « pour bénir l'air et apaiser la colère de Dieu ». Dans toutes les délibérations concernant la chapelle, c'est toujours la même formule qui reviendra : « il est dans l'intérêt public d'envoyer un chapelain à

(1) Dénoncé en 1793 par le Directoire de Saint-Palais pour incivisme et non prestation du serment civique, il fut jugé par le tribunal criminel de Pau le 6 Août 1793, acquitté sur le premier chef, mis en surveillance à la maison Départementale de Pau pour la 2^e inculpation.

l'hermitage Dailarandoy pour bénir l'air et faire les autres fonctions accoutumées ».

Dès que le temps devenait menaçant (et il est facile de s'en rendre compte, car Dailarandoy avec ses 935 mètres d'altitude est un excellent observatoire) l'ermite devait bénir l'air en employant certaines formules liturgiques que nous trouvons dans le Rituel et utilisées encore de nos jours à l'occasion des processions des Rogations, et prier pour préserver la Vallée « *a fulgure et tempestate* » et protéger les fruits de la terre « *ut fructus terræ dare et conservare digneris* ».

Il devait, de plus, acquitter des messes aux intentions de la Vallée. Une messe par semaine (Délibération du 3 Mai 1747). Une messe chaque dimanche (1749). En Mai 1759, on fixe à « vingt sols » les honoraires de la Messe, et on autorise le chapelain à acquitter autant de Messes qu'il voudra « au profit de la Vallée ». Il sera retribué par l'assemblée « suivant l'état qu'il présentera ». C'est ainsi qu'en 1785, l'abbé Matchy demande 105 livres pour les messes qu'il a dites à cette intention pendant son séjour à la chapelle en 1784. L'abbé d'Uhide en a acquitté 130 au profit de la Vallée en 1786.

De nos jours encore, certains quartiers de Baigorri (Urdoz, Guermiette, Oticoen et Leispar) font célébrer chaque année un certain nombre de messes pour éloigner la grêle et attirer les bénédictions de Dieu sur leurs récoltes. Est-ce un souvenir des messes d'antan ? Très probablement.

La crête d'Oilarandoy est une terre sainte, car on y a renouvelé le sacrifice du Calvaire plus de 11.000 fois en 85 ans !

PRESENCE DES DESSERVANTS

Chaque année, à l'assemblée du mois d'Avril, la Cour générale fixe la date à laquelle l'ermite désigné devra commencer ses fonctions à la chapelle, ainsi que le temps qu'il devra y demeurer. Dans les débuts, depuis la « Sainte Croix, troisième de May » jusqu'à la « feste de Saint Luc, dix-huitième d'Octobre » — puis bientôt jusqu'au 14 Septembre (Exaltation de la Sainte Croix) —

donneraient au chapelain « chaque hameau 10 escus de 3 livres pièce » tandis que les habitants de Bastide, Irouléguy, Sorhouette, Anhaux, Lasse et Ascarat furent d'avis de payer le chapelain en grain, que celui-ci devra recueillir au retour de la chapelle, aidé d'un Jurat de la Vallée, et il sera loisible à chaque habitant « de leur bailler la quantité de grain qu'ils jugeront à propos suivant l'usage, et sans rien leur fixer ». Ces derniers soutiennent que « lors de l'établissement de lad. chapelle, il avait été convenu que les prestres qui iront bénir l'air dans lad. chapelle, se contenteront de grain et autres choses que chaque habitant leur donnerait à leur discrétion » et qu'ils ne veulent pas « introduire un nouveau usage ».

En 1736, la Vallée alloue 18 livres et bientôt 30 livres pour le bois de chauffage du chapelain. A partir de 1750, la Vallée se substitue aux hameaux et règle directement en argent; la plupart du temps la somme nécessaire (330 livres et les rétributions des messes) est avancée par le vicomte d'Echaux sur le fermage de la moitié de la forge appartenant à la Vallée.

Comme on le voit, les Baigorriars ne lésinaient pas pour assurer au chapelain un traitement fort avantageux pour l'époque. Le coût de la vie n'atteignait pas alors les prix astronomiques de nos jours : 1 livre de viande valait 7 sols — 1 litre de vin 3 sols — un maçon, un charpentier gagnait 20 sols par jour. Un mulet, pour porter les matériaux destinés à la réparation de la chapelle, coûtait alors 3 livres par jour.

La Vallée ne lésinait pas davantage pour les réparations de la chapelle; le relevé de tous les paiements effectués dans ce but, et inscrits dans les comptes-rendus des délibérations forme une somme assez rondelette.

ECLIPSE MOMENTANEE

La croyance à l'efficacité des rites sacrés contre les intempéries avait des racines si profondes dans le cœur des Baigorriars que la pratique s'en maintint, on l'a vu, jusque bien avant dans la Révolution. La pieuse coutume

on revient de nouveau à la date du 18 Octobre pour fixer enfin définitivement la date du 29 septembre (Saint Michel Archange).

Durant ces cinq mois, le chapelain ne pouvait sous aucun prétexte s'éloigner de la chapelle : il doit y rester « sans désespérer ». L'assemblée de la Vallée insiste constamment sur ce point. En 1730, on autorise le Curé et les vicaires de Baigorri qui ont promis d'assurer le service de l'oratoire, à descendre les jours de Dimanches et fêtes pour dire la Messe à la paroisse, mais « l'un d'eux sera tenu de se rendre à lad. chapelle avant que l'autre n'en sorte pour descendre, ou du moins, se rencontreront-ils en chemin, de manière que lad. chapelle ne demeure pas sans prêtre un moment, s'il est possible ». Il est de plus convenu que s'ils s'absentent un jour ou davantage, leur paiement sera « modéré au prorata du temps » à la connaissance de la Cour générale.

Cette résidence forcée n'était pas toujours très fidèlement observée par l'ermite, retranché du monde pendant cinq mois. La tradition locale rapporte qu'il descendait parfois pour tendre quelques lacets dans les vignes de Guermiette, sans doute pour varier et améliorer son ordinaire, ou lorsque le temps était au beau fixe, faire quelques parties de « muss » au quartier de Belechuy.

Ces « escapades » devenaient assez fréquentes, car en 1748, on décide que le chapelain devra rester là-haut « à peine de 6 livres pour chaque fois qu'il s'absentera ».

Cette sanction ayant été reconnue insuffisante, on fixe l'amende à 30 livres en 1753, et on détermine les limites que le chapelain ne devra pas franchir : « il ne descendra pas plus bas que la pierre appelée Arzainharrihandia. Ce rocher, désigné encore aujourd'hui sous le nom d'Artzainharria, se trouve à 400 mètres de la chapelle.

RETRIBUTION DES DESSERVANTS

Le traitement des chapelains était assuré par la Vallée. Dans les premières années, il n'y a pas eu d'entente parfaite entre les divers hameaux, les uns voulant payer en argent, les autres en grain. C'est ainsi qu'en 1728, il fut décidé en assemblée générale que les habitants de Saint-Etienne, Leispar, Oticoen, Occos et Guermiette

tomba sans doute en même temps que l'exercice public du culte, aux jours sombres où la vague de fanatisme déferla sur ce coin plus accessible qu'on ne l'aurait cru à cette forme de la passion. La « ci-devant Eglise » (Registre B.B.) rouvrit le 10 Décembre 1795. Par contre le lendemain, tout « pèlerinage » vers la frontière, c'est-à-dire tout voyage en Espagne ou à proximité de la péninsule pour accomplissement d'actes religieux, était l'objet d'un arrêté municipal renouvelant les interdictions antérieures. Les temps n'étaient pas mûrs pour la reprise des manifestations foncièrement chrétiennes d'Oilarandoy, et peu à peu chapelle et ermitage tombèrent en ruines.

RESURRECTION

Après la tourmente révolutionnaire, le culte fut rétabli à Baigorri avec la nomination de l'abbé Jean Harispe et son installation comme Curé-Doyen le 23 Novembre 1804. Entre temps, la chapelle d'Oilarandoy était tombée en ruines, et personne n'eut le courage d'entreprendre les travaux nécessaires à sa restauration. On organisa cependant chaque année une procession pendant la semaine de la Pentecôte pour aller prier sur la crête d'Oilarandoy, et de là le clergé de Saint-Etienne et celui des villages environnants bénissaient l'air, chacun avec sa croix de procession, pour attirer comme autrefois les bénédictions du Ciel sur les récoltes, et surtout pour éloigner la foudre, la tempête et la grêle. La cérémonie ne manquait pas de grandeur, mais c'était tout.

Pendant 148 ans, il en fut ainsi. En 1941, le Curé de Baigorri ayant manifesté le regret de ne pouvoir célébrer la sainte Messe à l'occasion de cette procession, comme cela se fait dans la plupart des lieux de pèlerinage, on décida d'élever une toute petite chapelle en utilisant les pierres qui se trouvaient amoncelées sur l'emplacement de l'ancien ermitage.

Ce projet provoqua un grand enthousiasme à Baigorri et dans les environs, et malgré la guerre et l'occupation allemande on se mit courageusement au travail. Ce n'était point chose facile que de transporter à 936 mètres d'altitude le sable, la chaux, le ciment nécessaires, et surtout l'eau pour faire le mortier. Toutes les difficultés furent vaincues grâce à la bonne volonté et au dévouement des uns et des autres, et bientôt la chapelle

avec son petit clocheton s'éleva toute blanche, dominant de là-haut la riante vallée de Baïgorry.

Le 25 Mai 1942, la chapelle fut bénite et inaugurée par Mgr Daguerre, vicaire général, et le sacrifice de la Messe offert à l'endroit même où les ermites d'Oïlarandoy priaient autrefois; 150 ans s'étaient écoulés depuis la dernière messe célébrée par l'abbé Matchy, en Septembre 1792.

..

Désormais deux processions avec messe à la chapelle sont prévues chaque année, l'une le lundi de Pentecôte pour les hommes, l'autre le 22 Août pour les femmes et jeunes filles.

Le langage populaire a peu à peu transformé le nom d'Oïlarandoy en celui de Oïllandoy.

Depuis ce 22 août 1946, où 80 jeunes filles de Baïgorry portèrent en procession, sur leurs épaules, une gracieuse statue de la Sainte Vierge, cette modeste chapelle est le premier sanctuaire du diocèse dédié au Cœur Immaculé de Marie. Elle porte désormais le nom de « Notre-Dame d'Oïllandoy »; elle est comme un phare spirituel dressé au-dessus de la vallée de Baïgorry.

J. OLHAGARAY.

Curé-Doyen.



Buztintzen







